

AIDE FINANCIÈRE EXCEPTIONNELLE À L'ASSOCIATION TARBES GESPE BIGORRE

L'association TARBES GESPE BIGORRE œuvre pour le développement de la pratique du basket féminin. Avec près de 150 licenciés, le TGB s'articule autour de plusieurs pôles :

- une équipe pro placée en Ligue Féminine de Basket (plus haut niveau) et se situant parmi les 3 clubs de la région Occitanie,
- un centre de formation agréé par la FFB qui accueille des jeunes filles originaires de la France entière entre 16 et 20 ans (U18 élite et NF2),
- une école de basket composée de 2 équipes U13, 3 équipes U15 et 2 équipes U17,
- une CTC (coopération territoriale de clubs) avec les clubs d'Ossun et de Laloubère (U15 élite, U15, U17 et séniors).

Suite à la diminution de leur budget partenarial (par rapport à la saison précédente (- 200 000 €) et pour lui permettre d'atteindre le résultat comptable, indispensable à la poursuite de ses activités en Ligue féminine de basket, le Tarbes Gespe Bigorre a sollicité une aide financière de ses partenaires.

Il est donc proposé au Conseil municipal :

- d'attribuer une aide exceptionnelle de trente-cinq mille euros (35 000 €) à l'association Tarbes Gespe Bigorre ;
- de prélever les crédits correspondants sur l'enveloppe n°1604, gérée par le service Sports, chapitre 65, article 6574, fonction 040 du budget principal 2020 ;
- d'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à cette délibération.